

■ **Martial Dupont et Pierre-André Borloz**, à Mon-treux, CH-550-0177048-1, menuiserie-charpente, ferblanterie et couverture (FOSC du 06.02.1990, p. 468). La société en nom collectif 'Martial Dupont et Pierre-André Borloz' est dissoute et radiée à la suite de la sortie de l'associé Borloz Pierre-André; Du-pont Martial, jusqu'ici associé, en continue les affaires sous la raison individuelle **Martial Dupont**, conformément à l'article 579 CO.

Journal no 8696 du 03.08.2006
(03500362 / CH-550.0.177.048-1)